PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 5 octobre 2021.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #3 - Marcel Bégin
Siège #4 - André Ferland

Est absent à cette séance :

Siège #2 - Étienne Prévost

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur général assiste également à la séance et agira comme secrétaire de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

70-10-21

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 5 octobre 2021 tel que modifié. (Le point: 5.2 - APPROPRIATION DE SURPLUS BUDGÉTAIRE 2021 - CAMION 835 a été ajouté.)

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2021
4 - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2021
5 - AFFAIRES COURANTES
- **5.1** - PRÉSENTATION DU BUDGET 2022
- **5.2** - APPROPRIATION DE SURPLUS BUDGÉTAIRE 2021 - CAMION 835
- **5.3** - ENTENTE SAINT-CAMILLE
- **5.4** - AUTORISATION - ACHAT D'HABITS DE COMBAT

6 - CORRESPONDANCE
7 - VARIA
- **7.1** - SORTIES DU MOIS D'AOÛT 2021
- **7.2** - CONGRÈS M. PIERRE MORNEAU
- **7.3** - DEMANDE DE REPORT DE VACANCES - M. PIERRE MORNEAU

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS
9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

71-10-21

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE Mme Lemieux, présidente de la régie, fait la lecture du procès-verbal du 8 septembre et que celui est conforme à la dernière séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 8 septembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

72-10-21

4 - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 10-2021 en date du 29 septembre 2021 et dans laquelle figurent tous les comptes à accepter du mois de septembre totalise un montant de 18,150.48 $

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M.ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no.10-2021. Le total des comptes pour septembre 2021 s'élève à 18,150.48 $

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 10-2021.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Le directeur de la RISEDE, M. Pierre Morneau, fait la présentation des prévisions budgétaires 2022;

Quelques ajustements sont à faire suite aux discussions. L'adoption du budget 2022 est reporté à la prochaine séance.

73-10-21

5.2 - APPROPRIATION DE SURPLUS BUDGÉTAIRE 2021 - CAMION 835

ATTENDU QU'à ce jour figure au compte de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins un surplus budgétaire non-affecté au montant 105,000.00$;

ATTENDU QUE la régie des incendies du secteur Est des Etchemins a fait l'acquisition du camion de service #835 en 2018 et que le solde sur ce prêt est de 22,694.81 $

ATTENDU QUE le paiement complet de ce prêt permettra d'épargner environ 1,700$ en intérêt et ce, malgré la pénalité;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) autorise l'appropriation d'une somme de 22,694.81$ provenant du surplus non-affecté au compte de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins aux fins du paiement final de l'emprunt pour le camion de service # 835.

ADOPTÉE

5.3 - ENTENTE SAINT-CAMILLE

Suivi au conseil - La rencontre entre Mme Nicole Mathieu, directrice générale de la municipalité de Saint-Camille, Mme Marielle Lemieux présidente du conseil et de la régie et M. Réjean Bédard, vice-président, a eu lieu mardi le 28 septembre.

74-10-21

5.4 - AUTORISATION - ACHAT D'HABITS DE COMBAT

CONSIDÉRANT QU'une somme a été prévue au budget 2021 pour l'achat de 3 habits de combats dans le poste budgétaire #02-220-00650;

CONSIDÉRANT QUE le total de la soumission est de 7605,00$ et que ce montant dépasse le pouvoir d'achat de 3000$ octroyé au directeur de la régie par le conseil et qu'une autorisation est nécessaire pour en faire l'achat;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, **APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** le conseil de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins autorise M. Pierre Morneau, directeur de la régie des incendies, à faire l'achat de 3 habits de combat avant la fin de l'année 2021.

ADOPTÉE

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

7 - VARIA

7.1 - SORTIES DU MOIS D'AOÛT 2021

M. Morneau explique en détails les sorties du mois dernier.

75-10-21

7.2 - CONGRÈS M. PIERRE MORNEAU

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail du directeur de la Régie, M. Pierre Morneau, stipule que: La RISEDE déclare vouloir favoriser le développement professionnel du directeur du service d'incendie pour lui permettre d'améliorer la qualité de son travail en augmentant ou en maintenant à jour ses connaissances et qu'a cette fin, les frais d'inscription, de transport et de séjour à un congrès, réunion d'information, cours de formation ou autre assemblée auxquels le directeur du service d'incendie et aura été autorisé à participer seront à la charge de la RISEDE.

CONSIDÉRANT QUE M. Morneau souhaite participer au congrès de l'ATPIQ 2021 qui se tiendra à Trois-rivières le 14 et 15 octobre prochain.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil de la régie des incendies du secteur Est autorise le remboursement de 250$ pour les frais d'inscription au congrès de l'ATPIQ 2021 ainsi que les frais d'hébergement pendant cette période à M. Pierre Morneau, directeur de la régie.

ADOPTÉE

76-10-21

7.3 - DEMANDE DE REPORT DE VACANCES - M. PIERRE MORNEAU

ATTENDU QUE le contrat de travail entre la régie et M. Morneau stipule que les vacances annuelles sont non-cumulables et qu'elles doivent être prises avant la fin de l'année, soit le 31 décembre;

ATTENDU QUE dans la dernière année, M. Morneau a été dans l'impossibilité de prendre la totalité des vacances qui lui sont accordées dû à une surcharge de travail et

qu'il demande une autorisation spéciale afin de reporter son solde d'heures de vacances 2021 à l'année 2022;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins autorise à M. Morneau de déplacer son solde de vacances 2021 à l'année 2022.

ADOPTÉE

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

77-10-21

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 21H15

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente	Pierre Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier